

toutes ces raisons, on craignit de lui proposer d'abord de livrer ceux des Natchez auxquels il avait accordé asile. Mais le successeur de Perrier, Bienville, se crut autorisé à demander cette lâcheté. La réponse des Chicachas fut celle de l'indignation et du courage. Des deux côtés on courut aux armes en 1736. Les Français furent battus en rase campagne, et repoussés avec perte sous les palissades de leur ennemi. Encouragés, quatre ans après, par les secours qu'ils avaient reçus du Canada, ils voulurent tenter de nouveau la fortune. Ils succombaient encore, lorsque des circonstances favorables les réconcilièrent avec ces sauvages. Depuis cette époque, la tranquillité de la Louisiane ne fut plus troublée. On va voir à quel degré de prospérité cette longue paix a élevé la colonie.

VI.  
Établisse-  
mens formés  
par les Fran-  
çais à la  
Louisiane.

Ses côtes, toutes situées sur le golfe du Mexique, sont généralement basses et couvertes d'un sable aride. Elles sont inhabitées et inhabitables. On n'a jamais songé à y élever aucune fortification.

Quoique les Français dussent souhaiter de s'approcher du Mexique, ils ne formèrent aucun établissement sur la côte qui est à l'ouest du Mississippi. On aurait craint sans doute d'offenser l'Espagne, qui n'aurait pas souffert patiemment ce voisinage.

A l'est du fleuve était le fort la Maubile, élevé sur les bords d'une rivière qui prend sa source

dans les Apalaches. Il servait à contenir dans l'alliance des Français les Chactas, les Alimabous, d'autres peuplades moins nombreuses, et à s'assurer de leurs pelleteries. Les Espagnols de Pensacole tiraient de cet établissement quelques denrées, quelques marchandises.

L'embouchure du Mississippi offre un grand nombre de passes qui n'ont point de stabilité. Plusieurs sont quelquefois à sec. Il y en a qui ne peuvent recevoir que des canots ou des chaloupes. Celle de l'est, la seule aujourd'hui fréquentée par des navires, est très-tortueuse, n'offre qu'une voie infiniment étroite, et n'a que onze ou douze pieds d'eau dans les plus hautes marées. Le petit fort, nommé *la Balise*, qui défendait autrefois l'embouchure de la rivière, a perdu toute son utilité depuis que son canal s'est comblé et que les bâtimens naviguent hors de la portée de son canon.

La Nouvelle-Orléans, située à trente lieues de l'Océan, est le premier établissement qui se présente. Cette ville, destinée à être l'entrepôt de toutes les liaisons que la métropole et la colonie formeraient entre elles, fut bâtie sur le bord oriental du fleuve, autour d'un croissant accessible à tous les navires, et où ils jouissent d'une sûreté entière. On en jeta les fondemens en 1717; mais ce ne fut qu'en 1722 qu'elle prit quelque consistance, qu'elle devint la capitale de la Louisiane. Jamais elle ne compta plus de seize cents

habitans, partie libres, et partie esclaves. Les cabanes qui la couvraient originairement furent successivement remplacées par des maisons commodes, mais bâties de bois sur brique, parce que le sol n'avait pas assez de solidité pour soutenir des édifices plus pesans.

La ville s'élève dans une île qui a soixante lieues de long, sur une largeur médiocre. Cette île, dont la plus grande partie n'est pas susceptible de culture, est formée par l'Océan, par le Mississipi, par le lac Pontchartrain, et par le Manchac, ou la rivière d'Iberville, canal que le Mississipi s'est creusé pour y verser le superflu de ses eaux dans la saison de sa trop grande abondance. Il pouvait y avoir sur ce territoire une centaine de possessions où l'on trouvait quatre à cinq cents blancs et quatre mille noirs que des indigoteries occupaient principalement. Quelques propriétaires entreprenans tentèrent d'y naturaliser le sucre; mais de petites gelées, destructives de cette riche production, rendirent ces essais infructueux. Les plantations étaient rarement contiguës. Des eaux stagnantes et marécageuses les séparaient le plus souvent, surtout dans la partie inférieure de l'île.

Vis-à-vis l'île de la Nouvelle-Orléans, et sur la rive occidentale du Mississipi furent établis en 1722 trois cents Allemands, restes infortunés de plusieurs mille qu'on avait arrachés à leur patrie. Leur nombre tripla assez rapidement, parce que c'étaient les hommes les plus laborieux de la

colonie. Aidés par environ deux mille esclaves, ils cultivaient du maïs pour leur nourriture, du riz et de l'indigo pour l'exportation. Ils s'occupaient autrefois du coton; mais ils l'abandonnèrent après que l'Europe l'eut trouvé trop court pour ses fabriques.

Un peu plus haut, sur la même côte, furent placés huit cents Acadiens, arrivés à la Louisiane immédiatement après la paix de 1763. Leurs travaux se bornèrent à l'éducation des bestiaux, à la culture des denrées les plus nécessaires. Ils attendaient une augmentation de facultés pour demander à leur sol des productions vénales.

Toutes celles qui enrichissaient le bas de la colonie se terminaient à l'établissement de la Pointe coupée, formé à quarante-cinq lieues de la Nouvelle-Orléans. Il fournissait de plus la majeure partie du tabac qui se consommait dans le pays, et beaucoup de bois pour le commerce extérieur. Ces travaux occupaient cinq ou six cents blancs, et douze cents noirs.

Sur toute la longueur des terres cultivées dans ces divers établissemens, qui appartiennent à la basse Louisiane, règne une chaussée destinée à les garantir des inondations du fleuve. De larges et profonds fossés, dont chaque champ est entouré, assurent une issue aux fluides qui auraient percé ou surmonté la digue. Ce sol est entièrement vaseux. Lorsqu'il doit être mis en valeur, on coupe par le pied les grosses cannes dont il est couvert.

Dès qu'elles sont sèches, on y met le feu. Alors, pour peu qu'on fouille la terre, elle ouvre un sein fécond à toutes les productions qui demandent un terrain humide. Le blé n'y prospère pas, et il ne pousse que des épis sans grain. La plupart des arbres fruitiers ne réussissent pas davantage. Ils croissent fort vite; ils fleurissent deux fois chaque année; mais le fruit, piqué des vers, sèche et tombe généralement avant d'avoir atteint sa maturité. Il n'y a que le pêcher, l'oranger et le figuier, dont on ne peut assez vanter la fertilité.

On trouve une nature différente dans la haute Louisiane. A l'est du Mississipi, cette région commence un peu au-dessus de la rivière d'Iberville. Son terrain, anciennement formé, assez élevé pour être à l'abri des inondations, et qui n'a que le degré d'humidité convenable, exige moins de soins et promet une plus grande variété de productions. Ainsi le pensèrent les premiers Français qui parurent dans ces contrées. Ils s'établirent aux Natchez, y essayèrent plusieurs cultures qui réussirent toutes, et se fixèrent enfin à celle du tabac, qui ne tarda pas à avoir dans la métropole la réputation dont il était digne. Le gouvernement s'attendait à voir arriver bientôt de cet établissement l'approvisionnement entier de la monarchie, lorsque la tyrannie de ses agens en causa la ruine. Depuis cette funeste époque, ce sol inépuisable resta toujours en friche.

Un peu plus haut, mais sur la rive occiden-

tales, se décharge dans le Mississipi la rivière Rouge. C'est à trente lieues de son embouchure et sur les terres des Natchitoches que les Français, à leur arrivée dans la Louisiane, élevèrent quelques palissades. Ce poste avait pour objet de tirer du Nouveau-Mexique des bêtes à poil et à cornes, dont une colonie naissante a toujours besoin, et celui d'ouvrir un commerce interlope avec le fort espagnol des Adayes, qui n'en est éloigné que de sept lieues. La multiplication des troupeaux, dans les campagnes où il fallait les naturaliser, fit bientôt cesser la première liaison; et on avait encore plus tôt compris que la seconde avec un des plus pauvres établissemens du monde n'aurait jamais d'utilité réelle. Aussi les Natchitoches ne tardèrent-ils pas à être abandonnés par ceux que l'espoir d'une grande fortune y avait attirés. Il n'y resta que les descendans de quelques soldats qui s'y étaient fixés à la fin de leur engagement. Leur nombre ne passa jamais deux cents. Ils vivaient du maïs ou des légumes qu'ils cultivaient, et vendaient le superflu de ces productions à leur indolent voisin. L'argent qu'ils recevaient de cette faible garnison leur servait à payer les boissons et les vêtemens qu'ils étaient obligés de tirer d'ailleurs.

L'établissement formé aux Akansas était plus misérable encore. Infailliblement il serait devenu très-florissant, si les troupes, les armes, les engagés, les vivres et les marchandises que Law y

faisait passer pour son compte particulier n'eussent été confisqués après la disgrâce de cet homme entreprenant. Il ne se fixa depuis dans cet excellent pays que quelques Canadiens, qui prirent pour compagnes des femmes indigènes. De ces liaisons sortit bientôt une race presque sauvage. Les familles en étaient très-peu nombreuses; elles vivaient dispersées et ne s'occupaient guère que de la chasse.

Pour arriver des Akansas aux Illinois, il faut faire trois cents lieues; car les peuples ne se touchent pas en Amérique comme en Europe, et n'en sont que plus indépendans. Ils n'ont point de chefs liés entre eux pour se les arracher, se les sacrifier tour à tour, et les rendre si malheureux qu'ils n'aient rien à gagner ou à perdre en changeant de patrie et de maître. Les Illinois, placés dans la partie la plus septentrionale de la Louisiane, étaient continuellement battus, et toujours à la veille d'être détruits par les Iroquois ou par d'autres nations belliqueuses. Il leur fallait un défenseur, et le Français le devint, en occupant une partie de leur territoire à l'embouchure de leur rivière et sur les rives plus riantes, plus fécondes du Mississipi. Rassemblés autour de lui, ils évitèrent la destinée de la plupart des peuples de ce Nouveau-Monde, dont il reste à peine quelque souvenir. Cependant leur nombre diminua à mesure que celui de leurs protecteurs s'accroissait. Ces étrangers formèrent peu à peu une

population de deux mille trois cent quatre-vingts personnes libres, et de huit cents esclaves distribués dans six bourgades, dont cinq étaient situées sur le bord oriental du fleuve.

Malheureusement la plupart d'entre eux eurent la passion de courir les bois pour y acheter des pelleteries, ou d'attendre dans leurs magasins que les sauvages leur apportassent le produit de leurs chasses. Ils auraient travaillé plus utilement pour eux, pour la colonie et pour la France, s'ils eussent fouillé le sol excellent où la fortune les avait placés, s'ils lui avaient demandé les grains de l'Ancien-Monde, que la Louisiane fut toujours obligée de tirer de l'Europe ou de l'Amérique septentrionale. Mais combien l'établissement formé par les Français au pays des Illinois, combien leurs autres établissemens restèrent loin de cette prospérité!

Jamais, dans son plus grand éclat, la colonie n'eut plus de sept mille blancs, sans y comprendre les troupes, qui varièrent depuis trois cents jusqu'à deux mille hommes. Cette faible population était dispersée sur les bords du Mississipi, dans un espace de cinq cents lieues, et soutenue par quelques mauvais forts situés à une distance immense l'un de l'autre. Cependant elle n'était point engendrée de cette écume de l'Europe que la France avait comme vomie dans le Nouveau-Monde au temps du système. Tous ces misérables avaient péri sans se reproduire. Les colons étaient

des hommes forts et robustes sortis du Canada, ou des soldats congédiés qui avaient su préférer les travaux de l'agriculture à la fainéantise où le préjugé les laissait orgueilleusement croupir. Les uns et les autres recevaient du gouvernement un terrain convenable, et de quoi l'ensemencer, un fusil, une hache, une pioche, une vache et son veau, un coq et six poules, avec une nourriture saine et abondante durant trois ans. Quelques officiers, quelques hommes riches avaient formé des plantations assez considérables qui occupaient huit mille esclaves.

Cette peuplade envoyait à la France quatre-vingts milliers d'indigo, quelques cuirs, et beaucoup de pelleteries. Elle envoyait aux îles du suif, des viandes fumées, des légumes, du riz, du maïs, du brai, du goudron, du merrain et des bois de charpente. Tant d'objets réunis pouvaient valoir 2,000,000 de liv. Cette somme lui était payée en marchandises d'Europe et en productions des Indes occidentales. La colonie recevait même beaucoup plus qu'elle ne donnait; et c'étaient les frais de souveraineté qui lui procuraient ce singulier avantage.

Les dépenses publiques furent toujours trop considérables à la Louisiane. Elles surpassèrent souvent, même en pleine paix, le produit entier de cet établissement. Peut-être les agens du gouvernement auraient-ils été plus circonspects, si les opérations eussent été faites avec des métaux.

La malheureuse facilité de tout payer avec du papier qui ne devait être acquitté que dans la métropole les rendit généralement prodigues. Plusieurs même furent infidèles. Pour leur intérêt particulier ils ordonnèrent la construction de forts qui n'étaient d'aucune utilité, et qui coûtaient vingt fois plus qu'il ne fallait. Ils multiplièrent sans motif comme sans mesure les présens annuels que la cour de Versailles était dans l'habitude de faire aux tribus sauvages.

Les exportations et les importations de la Louisiane ne se faisaient pas sur des navires qui lui fussent propres. Jamais elle ne s'avisait d'en avoir un seul. Il lui arrivait quelquefois de faibles embarcations des ports de France. Quelquefois les îles à sucre lui envoyaient de gros bateaux. Mais le plus souvent des vaisseaux partis de la métropole pour Saint-Domingue déposaient dans ce riche établissement une partie de leur cargaison, allaient vendre le reste au Mississipi, et s'y chargeaient en retour de ce qui pouvait convenir à Saint-Domingue, de ce qui pouvait convenir à la métropole.

La Louisiane, que la nature semblait appeler à une grande prospérité, y serait sans doute arrivée, si l'on eût eu la sagesse d'écouter les vœux des protestans français réfugiés dans les colonies établies par les Anglais au nord du Nouveau-Monde.

VII.  
La France  
pouvait retirer de grands  
avantages de  
la Louisiane.  
Fautes qui  
empêchèrent  
ce succès.

Sous le règne le plus brillant et sous l'époque la